AICA

association internationale des critiques d'art
international association of art critics
asociacion internacional de criticos de arte
11 rue berryer 75008 paris téléphone (1)561.11.68

LETTRE D'INFORMATION - HELSINKI MAI 1983

La 35ème assemblée générale et le XVIème congrès de l'AICA ont eu lieu à Helsinki et Tampere du 26 mai au 1er juin 1983, à l'initiative de la section finlandaise et de son président, Jaakko Lintinen. Les travaux du congrès avaient pour thème : " L'information sur l'art, un pont ou une barrière entre les cultures ".

Lors de la séance inaugurale, M. Gustav Björkstrand, ministre de l'éducation, adressa le salut du gouvernement finlandais aux membres de l'AICA et souhaita que nos discussions contribuent à une meilleure communication interculturelle. Remerciant le ministre pour ces paroles de bienvenue, le président Haulica caractérisa le thème choisi comme preuve tangible de la diversité fertile de l'AICA, qui entend multiplier les échanges dans une perspective internationale ouverte. " L'Unesco nous encourage dans ce sens, devait-il ajouter, afin de mettre en commun des expériences diverses pour leur donner une dimension plus vaste. C'est vers un but semblable que doivent nous conduire ces ponts jetés entre les cultures dont nous allons débattre et qu'il s'agit de forger ensemble. " Puis il félicita les organisateurs de cette rencontre, Jaakko Lintinen, Erik Kruskopf, Markku Valkonen et Marja Haapio, auxquels plusieurs ministères, municipalités, institutions et musées apportèrent leur soutien. Au nom du directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow, Mademoiselle Madeleine Gobeil, chef de la section de la création artistique à la division du développement culturel, insita sur l'excellence des rapports existant entre l'Unesco et l'AICA. Elle nous engagea à développer notre extension géographique et à participer plus activement encore au programme de l'organisation, car " l'AICA devrait comprendre combien ses travaux sont liés à l'Unesco ". Dans sa réponse, le président Haulica remercia Madeleine Gobeil qui, " par son action tenace et vaillante, a su trouver des ressources remarquables d'initiatives pour transformer notre travail. "

Environ 150 délégués et invités avaient répondus à l'invitation finlandaise : 25 pays étaient représentés, soit 20 pays européens, 2 pays nord-américains, 2 pays latino-américains et 1 pays arabe. On remarquait plus particulièrement une forte participation nordique et, pour la première fois, la présence de l'Islande. S'étaient excusés : Wladislawa Jaworska (Pologne) présidente d'honneur, Palma Bucarelli (Italie), Georges Boudaille (France), René Micha (Belgique) et Pierre Restany (France) vice-présidents ; Harry-Paul Aletrino (Pays-Bas), Florent Bex (Belgique), Boris Petkovski (Yougoslavie), Jiri Setlik (Tchécoslovaquie), Dorothy Walker (Irlande),et la section polonaise. La présence de l'AIAP en Finlande, réunie elle aussi en congrès, fut l'occasion d'amorçer un dialogue inter-ONG répondant aux voeux de l'Unesco.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 mai à Helsinki, à la Vieille Maison des Etudiants, sous la présidence de Dan Haulica. Etaient présents : Valentina Anker (Suisse), René Berger (Suisse), Christian Chambert (Suède), Fernande Duchateau-Meuris (section libre), Georg Jappe (RFA), Gudbjorg Kristjansdottir (Islande), Erik Kruskopf (Finlande), Ullrich Kuhirt (RFA), Marina Lambraki-Plaka (Grèce), Jacques Leenhardt (France), Jaakko Lintinen (Finlande), Jacques Meuris (Belgique), Raoul-Jean Moulin (France), Andrée Paradis (Canada), Fernando Pernes (Portugal), Vadim Polevoi (URSS), Nicolaj Ponomarev (URSS), Hermann Raum (RDA), Olga Smelding (Norvège), Gertrud Sutton (Suède), et Palmina d'Ascoli secrétaire administrative de l'AICA.

Le conseil d'administration prit connaissance des rapports d'activité du président, du secrétaire général et du trésorier général, qui seront présentés à l'assemblée générale. Jacques Meuris précisa que 29 sections seulement ont versé leurs cotisations pour 1982. Il rappella que " les statuts de l'AICA exigent que les sociétaires soient en règle de cotisation pour voter aux assemblées et pour être éventuellement élus ". Furent désignés à la commission de contrôle financier Valentina Anker et Ullrich Kuhirt ; à la commission d'admission au sociétariat Christian Chambert, Hélène Lassalle, Fernando Pernes, Horst Richter, Belgica Rodriguez, Gertrud Sutton ; à la commission des élections Reinilde Hammacher, Sophia Kazakis, Fernando Pernes, Belgica Rodriguez.

Commentant le thème du congrès dans ses rapports avec la critique et l'identité culturelle, le président Haulica souligna qu'il répondait à un souhait qui fut le nôtre et aussi celui de l'Unesco. De plus, il nous offrait l'occasion d'une rencontre avec l'AIAP dans le but de confronter ensemble nos points de vues de créateurs et de critiques d'art. Puis, remerciant Jaakko Lintinen et les sections nordiques pour le travail accompli, le président Haulica devait rappeller que, grâce à leurs efforts conjugués, l'AICA pouvait aujourd'hui prendre contact avec des représentants de l'Islande. Au nom des sections nordiques, Jaakko Lintinen présenta la demande d'adhésion de l'Islande à l'AICA, tandis que Gudbjorg Kristjansdottir exposait la situation culturelle de son pays et insistait sur le besoin de contacts avec l'extérieur que ressentaient les artistes et la discipline de critiques et historiens de l'art désireux de s'associer à nous. Le président Haulica approuva la candidature de l'Islande et le conseil d'administration unanime décida de la soumettre à l'approbation de l'assemblée générale. Dans cette perspective d'extension géographique, le président signala que l'Unesco, à l'occasion de notre congrès extraordinaire à Caracas, apporterait son soutien pour financer le voyage et le séjour de délégués latino-américains appartenant à des pays non encore représentés à l'AICA.

Le conseil d'administration entendit les rapports des responsables des commissions présents. Jacques Leenhardt, pour Art de l'image/image de l'art, nous parla des contacts qu'il maintenait, d'une part avec le CNRS et CAMERA, d'autre part avec des spécialistes du film culturel, ainsi que d'une rencontre commune à Londres, qui doit déboucher sur un nouveau colloque consacré aux rapports entre le travail cinématographique et le travail critique. A ce propos, René Berger déclara qu'il serait peut-être temps, pour l'Unesco comme pour l'AICA, de ne pas

s'en tenir seulement à des catalogues de reproductions, à des diapositives d'oeuvres d'art, mais d'envisager dès à présent la réalisation de vidéo-cassettes sur les artistes de notre temps. Puis Ullrich Kuhirt et Vadim Polevoi, pour Art et environnement, mentionnèrent la publication, par une revue soviétique, du dernier colloque tenu en septembre I982, à Moscou et à Tachkent, sur le thème : " L'art populaire dans la ville contemporaine ".

Responsable du projet AICARC, que subventionne l'Unesco, Hans-Jorg Heusser comme il l'avait promis à Sophia-Antipolis en I982, distribua la nouvelle formule de AICARC-Bulletin. Désormais, cette publication est axée plus particulièrement sur les thèmes de nos congrès, par exemple, pour ce premier numéro, sur les problèmes de la documentation artistique dans les pays nordiques. Renouvellé dans son contenu et sa présentation, le bulletin se heurte à des difficultés financières principalement liées à des insuffisances de diffusion qui furent longuement débattues. Toutefois, René Berger tint à préciser que AICARC fut l'une des voies par lesquelles il put obtenir, alors qu'il était président en exercice, la première subvention de l'Unesco. C'est pourquoi, en raison de l'intérêt qu'il suscite de part et d'autre, il ne doit pas être considéré et justifié d'un point de vue seulement comptable. Le président Haulica remercia vivement Hans Jorg Heusser pour la qualité du travail accompli et l'encouragea à poursuivre sa mission.

Puis le conseil d'administration examina plusieurs documents transmis par l'AIAP dans le cadre de son congrès : deux projets de recommandation AIAP/AICA portant sur des perspectives de collaboration, un message du 6ème congrès des artistes de l'URSS aux artistes du monde, une déclaration anti-nucléaire des artistes du Japon. Il décida d'en informer l'assemblée générale.

Abordant la question de nos prochaines réunions, le président Haulica annonça que le congrès extraordinaire de Caracas aurait lieu du 18 au 26 septembre prochain, sur le thème " Perspectives de l'art latino-américain : sources régionales et portée internationale ". Dès son arrivée, Belgica Rodriguez en communiquera le programme. Pour ce qui concerne les années I984-I985, le président fit état de deux propositions, l'une de l'Amministrazione Provinciale de Caserta, ce qui implique la participation de la section italienne ; l'autre de la Grèce, avec le soutien de Madame Melina Mercouri, ministre de la culture. Au nom de la section grecque, Marina Lambraki-Plaka suggéra pour thème : " Le monde grec et l'art contemporain ". Le conseil d'administration ratifia par un vote unanime le principe de ces deux invitations. Notre président d'honneur, René Berger, s'inquiétant pour les années à venir, lança un appel aux sections présentes pour qu'elles prennent l'initiative de réunions futures. L'Union soviétique renouvela son intention de nous inviter dans les prochaines années.

Parmi les questions diverses, Marina Lambraki-Plaka donna lecture, au nom de la section grecque, d'une " Motion pour le retour des marbres du Parthénon ". Après une large discussion, le conseil d'administration décida à l'unanimité de soumettre cette motion à l'approbation de l'assemblée générale, avant de l'adresser au Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leurs pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale, auprès de l'Unesco (annexe 1). Puis le président Haulica rappella qu'une lettre de nos collègues polonais, reçue au lendemain de notre assemblée

générale de 1982 mais publiée dans notre lettre d'information, nous exposait les raisons pour lesquelles ils ne pouvaient ni se réunir dans leur pays ni participer à nos rencontres internationales. Depuis, nous avons reçu d'autres témoignages alarmants concernant plus spécialement l'arrestation de Zbigniev Makarevitch. René Berger déclara : " C'est un acte de solidarité qu'on nous demande, et si l'on appelle au secours nous devons nous y rendre ". Après un échange de vues sur la situation politique de la Pologne et sur les motifs d'inculpation de Makarevitch, le conseil d'administration unanime, sur proposition du président Haulica, donna mandat à ce dernier d'entreprendre, au nom de l'AICA, toutes les démarches qu'il jugera nécessaires et efficaces en accord avec l'Unesco (annexe II). Par ailleurs, Fernando Pernes, président de la section portugaise, soumit une motion de soutien à la Biennale internationale de dessin de Lisbonne, qui fut adoptée à l'unanimité (annexe III). Enfin, le conseil d'administration étudia le problème soulevé par une lettre de Pierre Restany sur la publication abusive d'une étude critique en manière de préface d'un catalogue d'exposition. Pour se défendre contre de telles pratiques, Pierre Restany suggérait la création d'un " service du contentieux chargé de la défense des intérêts professionnels et de la propriété littéraire des membres de l'AICA ". Valentina Anker fit remarquer que le meilleur recours pourrait être de s'adresser à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), organisation intergouvernementale des Nations Unies dont le siège est à Genève. De son côté, Jacques Leenhardt exprima le souhait qu'une réflexion d'ordre juridique sur la pratique de la critique d'art et sur le statut du critique s'instaure lors d'une prochaine assemblée générale.

A l'unanimité le conseil d'administration adopta l'ordre du jour de la 35ème assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE

La 35ème assemblée générale de l'AICA a eu lieu à Tampere, au Musée Sarah Hilén, et à Helsinki, à la Vieille Maison des Etudiants. Elle a été présidée par Dan Haulica qui, dès l'ouverture de la première séance, insista sur " les grandes visées, les stratégies essentielles qui orientent notre action et dont l'Unesco reconnait l'importance en leur apportant son soutien pour donner un sens concret à notre démarche. Car nous avons le devoir de défendre ce qui est fondamental dans l'art et la recherche. " D'où l'utilité du travail de nos commissions, dont le président fit l'analyse, soulignant notamment le renouvellement de AICARC, " qui est plus qu'une belle promesse ", ainsi que le remarquable colloque organisé à Tachkent par la section soviétique dans le cadre de la commission Art et environnement. Cette expérience du terrain justifie la confiance que l' l'Unesco accorde à notre opinion, dont on perçoit l'écho dans les résolutions du plan à moyen terme pour 1984-1989, qui " nous donne le signal d'un attachement plus soutenu envers l'art en tant que création vivante ". Et le président Haulica ajoutait : " L'Unesco nous a si bien appris à faire de la sauvegarde des monuments, non pas un luxe livresque, mais un geste naturel, un devoir continu, presque quotidien. Il reste à essayer de faire quelque chose de semblable non seulement pour l'aspect archéologique de la création, mais aussi pour la création au temps présent ". Le président Haulica devait conclure en souhaitant la bienvenue à notre collègue islandaise et en saluant l'entrée prochaine de l'Islande dans l'AICA.

Puis Jacques Meuris et Fernande Duchateau-Meuris, trésorier général et trésorière générale adjointe, commentèrent le rapport financier : " Les comptes de l'AICA pour 1982 se caractérisent par des recettes globales pour un montant de 45176 US $ et des dépenses globales pour un montant de 31 999 US $, soit un solde créditeur de 13 177 US $... Par rapport aux prévisions pour 1982 les différences en plus sont particulièrement sensibles en ce qui regarde les dépenses du secrétariat général, qui augmentent en un an de plus de 6 000 $. Cette hausse est imputable à tous les postes, mais surtout aux appointements, indemnités et charges sociales, aux frais de PTT, au loyer, aux fournitures générales... Les subsides octroyés par l'Unesco restent à 17 700 $ y compris AICARC. En comparaison du montant encaissé des cotisations (11 321 $) ce subside reste fortement supérieur et donc indispensable au fonctionnement de l'AICA. Faut-il répéter que nombre de sections ne versent pratiquement aucune cotisation. Pour 1982, ont versé à la trésorerie générale les sections suivantes : RFA, RDA, Australie, Autriche, Belgique, Canada, la section catalane d'Espagne, Chili, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, URSS, Uruguay. Soit 29 sections, ce qui est nettement insuffisant ". Les comptes financiers ont été approuvés à l'unanimité. Les vérificateurs aux comptes, Valentina Anker et Ullrich Kuhirt, de la commission de contrôle financier, donnèrent quitus au trésorier général.

Dans le rapport d'activité du secrétariat général, Raoul-Jean Moulin rappella que " nous avons répondu à l'enquête de l'Unesco en vue de la préparation de son rapport septennal sur les ONG. Les principales questions concernaient nos efforts d'extension géographique, ainsi que nos initiatives pour soutenir l'action de l'Unesco. Nous avons également participé à une réunion entre les ONG et les secrétaires généraux des commissions nationales pour l'Unesco, dans le but d'améliorer la coopération entre ces commissions et nos propres sections, ce qui pourrait élargir encore l'implantation internationale de l'AICA. Avec l'appui de l'Unesco, l'AICA et l'Association des études sud-est européennes ont organisé à Bucarest, en décembre 1982, un colloque sur " Les origines de l'art moderne dans le sud-est de l'Europe ". Initiative régionale qui a réunit la participation des pays suivants : RFA, Bulgarie, France, Grèce, Hongrie, Roumanie, Turquie, et Yougoslavie. Toujours avec le soutien de l'Unesco, un autre colloque se prépare pour décembre 1983 à Lisbonne, à la Fondation Gulbenkian, sur " La situation de l'art dans la société contemporaine ", à partir de trois axes de recherche : " Fonctions et destin de l'art aujourd'hui ; l'oeuvre d'art dans le musée et hors du musée ; circulation des oeuvres : hégémonie et marginalisation ".

" Soucieux de développer notre champ géoculturel notre bureau a soutenu et encouragé les actions conjuguées des sections nordiques pour parvenir à fonder l'AICA en Islande. L'opportunité de ce congrès en Finlande nous permet d'accueillir aujourd'hui parmi nous Gudborg Kristjansdottir et de saluer à travers elle la future section islandaise, dont la candidature est soumise à l'approbation de l'assemblée générale par le conseil d'administration. Dans la perspective de nous ouvrir plus largement encore vers d'autres pays, l'Unesco entend contribuer à l'élargissement de notre représentation latino-américaine en prenant en charge le voyage et le séjour des délégués de Bolivie, de Cuba, de l'Equateur et du Nicaragua, à l'occasion de notre prochain congrès à Caracas. Un des points de l'ordre du jour sera consacré à l'avancement en Amérique latine du projet de l'Unesco concernant la réalisation d'une collection de diapositives sur l'art des années 1960-1980, qui tienne compte de la spécificité des différentes régions

géoculturelles."Raoul-Jean Moulin termina son rapport par le bilan de l'activité des sections nationales (annexe 4). Le rapport du secrétaire général fut adopté à l'unanimité.

Ensuite le président Haulica donna la parole à Belgica Rodriguez, qui exposa le programme du congrès extraordinaire de Caracas. Organisé sur l'invitation du président de la République du Venezuela, dans le cadre du bicentenaire de Simon Bolivar, ce congrès constituera une réflexion sur les origines et les tendances culturelles latino-américaines dans le contexte artistique international et affirmera la présence de l'AICA sur le continent.

Au cours de la deuxième séance de l'assemblée générale, le président Haulica posa la question des prochains congrès. Selon le représentant autrichien, son pays n'a plus l'intention de maintenir sa candidature. Le président soviétique déclara, quant à lui, qu'il ne pouvait se prononcer avant I985-I986. Pour I984-I985, le président Haulica annonça deux propositions non encore confirmées. La première, qui émane de l'Amministrazione Provinciale de Caserta et suppose la collaboration de la section italienne, pourrait avoir pour thème, selon le voeu du président, " La tentation de l'archéologie dans l'art contemporain ". La seconde, qui nous vient de Grèce, est appuyée par le ministre de la culture, Madame Melina Mercouri. D'après Marina Lambraki-Plaka, les lieux en seraient Athènes et Delphes et les travaux auraient pour thème : " Le monde grec et l'art contemporain ". René Berger souhaita que l'on puisse prendre en compte l'apport de la pensée grecque dans le développement des arts. Le président demanda que ces propositions soient précisées statutairement pour qu'elles puissent faire l'objet d'un vote à Caracas.

Puis le président Haulica invita Gudbjorg Krisjansdottir à présenter la candidature de son pays à l'AICA. Notre collègue islandaise donna un aperçu des conditions culturelles dans lesquelles travaillent ses compatriotes, qui aspirent à briser leur isolement et à renforcer leurs relations internationales. L'adhésion de l'Islande à l'AICA fut votée par acclamation par l'assemblée générale, qui saluait ainsi notre 50ème section nationale.

Hommage fut rendu ensuite aux membres de l'AICA disparus depuis notre dernière réunion : Robert Delevoy (Belgique), Alexandre Cirici Pelicer (section catalane d'Espagne), Roger van Gindertael, Madeleine Jarry, Jacques Lassaigne (France). Le président Haulica annonça qu'une séance solennelle serait consacrée à Caracas à la mémoire de nos deux présidents d'honneur Alexandre Cirici Pelicer et Jacques Lassaigne.

L'assemblée générale se poursuivit par l'audition des rapporteurs des commissions présents. Pour Art et environnement, Ullrich Kuhirt, puis Vadim Polevoi, retracèrent la préparation et le déroulement du colloque sur " L'art populaire dans la ville contemporaine ", organisée par la section soviétique en septembre I982 à Moscou et à Tachkent,avec des visites à Boukhara, Samarkand et la ville nouvelle Navoï. Ce colloque réunissait des représentants de I6 pays : Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, URSS, Yougoslavie. La diversité des points de vues s'exprima à travers une trentaine de communications qui suscitèrent un large débat. Le contenu du colloque a été publié dans la revue " Dekorativnoé iskusstvo SSRR N° 5-I983. Estimant que de telles rencontres sur un thème précis sont positives et riches de réflexion théorique, Vadim Polevoi souhaita que d'autres sections nationales prennent des initiatives semblables.

En vue de prochains colloques, René Berger fit observer que nous avions tendance à considérer le thème de l'environnement sous un angle stable, sédentaire, alors que nous devrions l'envisager dans sa dimension mobile, éphémère : par exemple, analyser l'environnement des autoroutes, des aéroports, et le mobilier urbain qui relève non pas de l'habitat mais du transit. Dans cette perspective, le président Haulica, rappellant la relation établie par Hans L.C. Jaffé entre " espace vécu et espace construit ", avança l'idée d'une " scénographie de la rue ".

Rapporteur du projet de documentation sur l'art contemporain, que subventionne l'Unesco, Hans-Jorg Heusser présenta le premier numéro de la nouvelle formule AICARC Bulletin, qui sera lié désormais aux thèmes et aux pays de nos congrès. Le numéro I concerne les pays nordiques ; le numéro 2, en préparation, concernera l'Amérique latine. Hans-Jorg Heusser insista sur la nécessité de renforcer la diffusion de la publication et d'accroître le nombre des abonnements (AICARC Bulletin, Swiss Institute for Art, Waldmannstrasse 6/8, CH-80001 Zürich, Suisse. Prix au numéro 6 F. suisses, abonnement annuel 12 F. suisses).

Au sujet de la revue AICA, le président annonça que les éditions de l'Herne étudiaie une publication semestrielle de 200 pages, dont 16 pages de reproductions, qui reviendrait à 85 552 F pour 3 000 exemplaires. Elles suggèrent que les présidents des sections nationales s'engagent à souscrire un certain nombre d'abonnements auprès de leurs membres. Le président Haulica souhaita que chaque section se prononc rapidement sur cette question. Estimant que la proposition de l'Herne pouvait nous acheminer vers une solution concrète, il demanda que l'assemblée générale lui donne mandat de poursuivre les démarches en cours, ce qui lui fut accordé à l'unanimité moins une abstention.

Pour Art de l'image/image de l'art, Jacques Leenhardt parla de la collaboration entr critiques et professionnels de la communication télévisuelle, des diverge nces de méthode, du problème de l'écriture confrontée aujourd'hui à l'usage des nouveaux media.

Au nom de Georges Boudaille, Valérie Brière lut le rapport de la commission sur les grandes expositions internationales, dont le programme de travail pourrait obtenir l'appui de l'Unesco. Sur 29 manifestations biennales ou triennales identifiées, 18 ont répondu à un formulaire général comportant plusieurs types de questions sur leur identité, leur fonctionnement, leur impact national, international ou régional, leur règlement et leur catalogue. Ce matériel documentaire est actuellement à l'étude et sera complété ultérieurement. Entre autres conclusions, la commission a constaté " la sous-représentation de la plupart des pays du tiers monde : tout un continent, l'Afrique, se trouve pratiquement isolé ." La commission a décidé d'analyser les raisons de cette situation. Dans le but de développer le contenu culturel des biennales et triennales, le président Haulica encouragea la commission " à dépasser les mécanismes de la mode et du marché, à ne pas suivre les autoroutes trop prévisibles de l'art ".

A l'ouverture de la troisième séance de l'assemblée générale, Gertrud Kobke Sutton, communiqua la liste des nouveaux sociétaires acceptés, après étude de leur dossier, par la commission des admissions au sociétariat.
RFA : Ernst Busche, Walter Grasskamp, Ingrid Rein, Hans-Peter Riese, Irma Schagheck.
Etats-Unis : Marcia Allentuck, Ruth Bass, Roger Berlind, Avis Berman, Celia Betsky, Anne Fabbri Butera, Barbara Cavaliere, Florencio Garcia Cisnéros, Michèle Cone, Marcia Corbino, Jonathan Crary, Barbaralee Diamonstein, Peter Frank, Kuspit Donald, Kim Levin, Ellen Lubell, Barbara Rose, Peter Scheldahl, Phyllis Tuchman.

Finlande : Timo Keinanen
France : Jean-Robert Arnaud, Jean Arrouye, Chantal Beret, Dany Bloch, Yves-Alain Bois, Jean-Paul Bouillon, Marie-Odile Briot, Julien Clay, Jean-Luc Chalumeau, Aline Dallie-Popper, Jean-François Dhuys, Jean-Louis Gauthier, Paule Gauthier, Marcel Giry, Ruth Henry, Giovanni Joppolo, Claude Lasserre, Jacques Lepage, Gilbert Luigi, Robert Maillard, Laura Malvano, Jean Marquis, Robert Marteau, Jean-Louis Maubant, Emmanuel Mavrommatis, Yves Michaud, Anne Moeglin-Delcroix, Gérard Monnier, Georgina Oliver, Gilles Plazy, Miguel Rojas-Mix, Fernande Schulmann, Claire Stoullig, Ramon Tio Bellido, Françoise Woimant.
Israël : Igal Zalmona
Pologne : Zbigniew Makarewicz
Suède : Claes Caldenby, Elias Cornell, Gertrud Gustafsson, Lis Hogdal, Lena Johannesson, Kristina Mezei, Göran Sörbom.
Uruguay : Luis Bausero, Roberto d'Espada, Ernesto Heine Torre de Maza, Emilia Polleri, Mercedes Sayagues Areco.
Yougoslavia : Paskal Gilveski
Les choix de la commission furent acceptés à l'unanimité.

Puis le président Haulica donna lecture des documents adressés par l'AIAP à notre conseil d'administration. Un message du 6ème congrès des artistes de l'URSS aux artistes du monde, une déclaration anti-nucléaire des artistes du Japon et deux projets de recommandation AIAP/AICA portant sur des perpectives de collaboration. L'assemblée générale, à l'unanimité, donna mandat au président pour étudier le type de collaboration le plus approprié entre les deux organisations, mais en rejetant toute idée d'affiliation.

L'assemblée générale se prononça ensuite sur deux motions. La motion portugaise pour le soutien à la Biennale internationale de dessins de Lisbonne fut adoptée à l'unanimité (annexe 3) . La motion grecque pour " le retour des marbres du Parthénon " fit l'objet d'un large débat, au cours duquel Marina Lambraki-Plaka demanda le soutien actif de l'AICA à la campagne de restitution entreprise par son pays sous les auspices de l'Unesco. La motion fut votée à la majorité (2 voix contre et 3 abstentions).

Sur l'invitation du président Haulica, Christian Chambert communiqua une lettre qu'il avait reçu des membres de la section polonaise, faisant état de l'impossibilité où ils se trouvent de se réunir, de voyager, de poursuivre librement toute activité professionnelle. Après discussion, l'assemblée générale accepta la suggestion du conseil d'administration de confier au président Haulica la mission de prendre, au nom de l'AICA, toutes les décisions qui s'imposent en accord avec l'Unesco (annexe II).

Par ailleurs, Dusan Konečny, prenant la parole au nom de la Tchécoslovaquie, annonça qu'une réorganisation de la section nationale pourrait être envisagée à partir d'autres bases. Ce qui suscita un certain nombre d'interrogations parmi l'assemblée. Approuvé par le bureau, René Berger précisa trois conditions statutaires : 1° les statuts des sections nationales doivent correspondre aux statuts de l'AICA ; 2° une section nationale ne peut décider du transfert de certains de ses membres à la section libre, qui relève de la responsabilité du président de l'AICA ; 3° les membres sociétaires appartiennent de droit à l'AICA, quels que soient les rapports qu'ils entretiennent avec leur propre section. Le secrétaire général ajouta qu'il maintenait des contacts étroits avec plusieurs membres de la section tchécoslovaque.

Enfin l'assemblée générale procéda aux élections à la vice-présidence et au conseil d'administration. L'ensemble des scrutins, présidés par Dan Haulica, se sont déroulés par appel nominal. Les opérations de dépouillement ont été effectuées par Reinilde Hammacher, Sophia Kazakis, Fernando Pernes, Belgica Rodriguez. Au premier tour, Jaakko Lintinen (Finlande) a été élu à la vice-présidence avec 40 voix ; au deuxième tour, ont été élus à la vice-présidence : Andrée Paradis (Canada) 22 voix et Vladimir Gorianov (URSS) 14 voix. Ont été élus ou réélus au conseil d'administration : Valentina Anker (Suisse) 34 voix ; Marina Lambraki-Plaka (Grèce) 24 voix ; Mario Gonçalves (Portugal) 23 voix ; Pierre Rouve (Royaume-Uni) et Georg Jappe (RFA) 22 voix ; Maria Josée Corominas (Espagne) 21 voix ; Hermann Raum (RDA), Slava Sveratova (Irlande), Ryszard Stanislawski (Pologne) et Michèle Cone (USA) 16 voix.

Le président Haulica demanda à l'assemblée générale, qu'en son absence, une délégation de pouvoir pour les commissions soit accordée au secrétaire général Raoul-Jean Moulin, ce qui fut accepté à l'unanimité.

CONGRES

Préparés et organisés sous la direction du président Jaakko Lintinen, en collaboration avec Erik Kruskoopf, Markku Valkonen, les travaux du XVIè congrès de l'AICA se sont déroulés autour de deux thèmes principaux. Le premier thème, " La critique et l'identité culturelle ", sous la présidence successive de Dan Haulica et de Sven Sandström (Suède), rassembla les communications suivantes : " Nationalité et art " par Peter Schjeldahl (USA), " Les élements nationaux dans l'art international " par Ian Vorres (Grèce), " Rapport sur le projet du Conseil de l'Europe : les images de notre identité " par René Berger (Suisse), " La documentation de l'art moderne et contemporain et la création artistique en tant que fait social " par Hans-Jorg Heusser (Suisse), ainsi que des interventions de Goran Schildt (Finlande), Markku Valkonen (Finlande), Kari Jylha (Finlande), Hermann Raum (RDA), entre autres. Le deuxième thème, " L'information sur l'art ", que présida Georg Jappe (RFA), fut notamment traité par Pierre Rouve (Royaume-Uni), Achile Bonito Oliva (Italie), Jacques Meuris (Belgique), Mats B. (Suède), Slavka Sverakova (Irlande).

Quant à la rencontre AICA/AIAP, elle eut lieu le 31 mai dans le Palais Finlandia. Elle fut moins un dialogue qu'une confrontation, un échange d'idées et d'expériences entre les membres de deux ONG sur le double problème de " L'identité culturelle, l'art et la critique ". Présidée alternativement par Bodil Kaalund pour l'AIAP et par Dan Haulica pour l'AICA, la discussion fit valoir néanmoins les différents points de vues, par delà maintes contradictions et oppositions. Mais " c'est le propre de l'art de susciter des questions ", devait rappeler le président Haulica, puisque " l'art est une dimension essentielle de la recherche " et que " toute identité culturelle ne peut se concevoir sans une dialectique du multiple ".

VISITES ET RECEPTIONS

Musée d'art de la ville d'Helsinki
Musée d'art Didrichsen, Helsinki
Musée des arts décoratifs, Helsinki
Musée d'architecture finlandaise, Helsinki
Musée de la verrerie finlandaise, Riihimaki
Musée d'art municipal, Pori
Musée d'art Sara Hilden, Tampere
Centre culturel finnois-suèdois, Hanasaari

Eglise médiévale de Hattula
Maison-atelier d'Eliel Saarinen, Hvittrask
Villa Mairea d'Alvar Aalto, Noormarkku
Atelier d'Alvar Aalto, Espoo
Palais finlandia d'Alvar Aalto, Helsinki

Exposition de l'union des artistes finlandais, Valkealoski
" Le paysage nordique ", Centre nordique des arts, Suomenlinna
" Borealis ", exposition d'art nordique, Salle des expositions, Helsinki
" AKT " exposition d'art contemporain finlandais, Musée d'art de l'Ateneum, Helsinki
" Sami-Daidda ", exposition d'art lapon, Musée d'art Sibebrychoff, Helsinki
Galerie Bronda, Helsinki

AICA

association internationale des critiques d'art
international association of art critics
asociacion internacional de criticos de arte
11 rue berryer 75008 paris téléphone (1)561.11.68

MOTION
POUR LE RETOUR DES MARBRES DU PARTHENON

I. En reconnaissant l'importance unique du Parthénon, monument qui représente au plus haut degré les valeurs de la civilisation grecque,

2. En soulignant que le peuple grec a toujours reconnu en ce monument un symbole irremplaçable de son identité nationale et culturelle,

3. En considérant qu'un temple comme le Parthénon n'acquiert toute sa valeur symbolique et esthétique que dans son intégralité et en souhaitant que le monument retrouve celle-ci, dans la mesure du possible, par la restitution des sculptures et fragments qui lui ont été enlevées et qui se trouvent actuellement, en leur majorité, au British Museum,

4. En rappelant que les sculptures et parties manquantes ont été ôtées du temple en un temps où le peuple grec,privé d'indépendance politique, se trouvait dans l'impossibilité de les défendre,

5. Etant donné que les faits exposés ci-dessus correspondent aux conditions préalables établies par le Comité Intergouvernemental pour la Promotion du Retour des Biens Culturels à leur pays d'origine, crée par l'UNESCO en I978,

Dans le cadre de son I6ème Congrès International et de sa 35ème Assemblée générale, qui se sont déroulés à Helsinki, du 26 mai au Ier Juin I983, l'Association Internationale des Critiques d'Art, en adoptant,à une forte majorité, la proposition présentée par la section grecque, a tenu, par ce vote, à manifester sa pleine solidarité à la cause de la restitution des marbres du Parthénon.

Cette restitution doit s'effectuer dans le cadre des accords bilatéraux, sous l'arbitrage du Comité Intergouvernemental de l'UNESCO.

L'Association Internationale des Critiques d'Art souhaite que les autorités grecques puissent assurer l'exposition des sculptures dans des conditions appropriées,pour protéger et mettre vivement en valeur cet illustre patrimoine artistique, véritable haut lieu de l'art universel.

L'Association Internationale des Critiques d'Art estime que le rapatriement des marbres du Parthénon contribuera hautement à la compréhension lucide et à l'amitié profonde entre les peuples.

Le bureau de l'AICA s'engage à communiquer cette décision au Comité Intergouvernemental de l'UNESCO.

Dan Haulica
Président de l'Association Internationale
des Critiques d'Art

adoptée le Ier juin I983, à Helsinki

AICA

association internationale des critiques d'art
international association of art critics
asociacion internacional de criticos de arte
11 rue berryer 75008 paris téléphone (1)561.11.68

Monsieur Kazimierz Zygulski
Ministre de la Culture et des Beaux Arts
Ministère de la Culture et des Beaux Arts
Varsovie
Pologne

Paris, le 20 juin I983

Monsieur le Ministre,

Je prends la liberté de m'adresser à vous, persuadé que vous sauriez vous pencher avec une obligeante compréhension sur les faits que j'entends vous soumettre.

Créée depuis I949, l'Association internationale des critiques d'art est une organisation non gouvernementale développant son programme en accord et avec le concours de l'Unesco. Conformément à ce programme, l'AICA est tenue à développer la coopération internationale dans le domaine de la création, de la diffusion et de la culture artistique. Elle a pour but de promouvoir les disciplines critiques dans le domaine de l'art, de protéger les intérêts moraux et professionnels de ses membres en favorisant les rencontres internationales, de faciliter et d'étendre l'information et les échanges internationaux, de contribuer au rapprochement et à la connaissance réciproque et d'apporter sa collaboration aux organismes internationaux, nationaux, et autres organismes culturels.

Forte d'un développement qui lui assure la présence de 50 pays, dans la forme statutairement structurée de 50 sections nationales, l'AICA participe de plus en plus vivement aux grandes initiatives de l'Unesco, vouées au progrès de l'information et de l'entente internationale, dans le respect de l'identité culturelle propre à chaque pays.

La Pologne, qui a su acquérir une place importante dans la conscience de nos collègues en organisant deux importants congrès particulièrement réussis de notre association, s'est illustrée le long des années, depuis l'apport d'un de nos fondateurs, le professeur Juliusz Starzynski, et depuis l'activité de la présidente Wladyslawa Jaworska, par un fidèle attachement à tout ce qui est idéal de lucide et active collaboration, propre à l'AICA. Voilà pourquoi nous avons déploré dans le document officiel de notre congrès de I982, qui s'est tenu à Sophia-Antipolis, en France, l'absence de tout représentant de la Pologne. Nous avons cru que cette situation était dûe à l'état de siège et que nous pourrions donc renouer en conditions normales les liens qui unissent traditionnellement nos collègues polonais à l'activité que se propose l'ensemble de notre organisation. Or, dans le cadre de notre dernier congrès tenu à Helsinki, entre le 26 mai et le Ier juin I983, nous fûmes mis devant une nouvelle absence polonaise, nuisible à notre souci d'efficace collaboration internationale ; en plus, émanant de la section polonaise de l'AICA et signée par nombre de ses membres les plus notoires, une lettre adressée à notre assemblée générale nous signalait les conditions qui empêchent la participation des critiques polonais à nos congrès et l'impossibilité, pour eux, d'exercer normalement leur métier. Nous faisant part des menaces qui pèsent sur l'activité des associations professionnelles des artistes et qui rendent formel l'abolition de la loi martiale, cette lettre, communiquée aux participants

du congrès, venait s'ajouter à l'appel formulé par plusieurs comités internat qui nous demandaient d'agir pour obtenir la libération de Zbigniew Makarewicz, peintre, sculpteur, poète, membre de l'AICA, membre du praesidium du ZPAP (Union nationale des artistes plasticiens en Pologne), actuellement arrêté, et qui court le risque d'une peine de 5 à I5 ans de prison.

Vous devez savoir, Monsieur le Ministre, que nous avons tout fait pour éviter, lors de notre congrès, tout déchaînement de rage et tout jugement irresponsable au sujet de l'actuel état de choses en Pologne. Mais, en même temps, vous allez comprendre que l'esprit et la pratique de notre association internationale, ainsi que ses devoirs statutaires, exigent absolument que l'on porte un intérêt légitime au sort de nos collègues, à leurs possibilités de continuer l'exercice de leur profession. Notre assemblée générale a voté l'admission au sociétariat de Zbigniev Makarewicz, à la demande de la section polonaise.

En ce qui concerne l'ensemble des conditions de travail réservées à nos collègues polonais, l'assemblée générale m'a chargé de m'enquérir auprès de vous, et de vous signaler la préoccupation angoissante que ressent une grande partie de nos membres pour le sort des critiques polonais. J'ai pris sur moi-même la tâche d'entreprendre, au nom de l'AICA, toutes les démarches qui pourraient éclaircir et améliorer les possibilités de travail de notre section polonaise de l'AICA.

Loin de nous, Monsieur le Ministre, toute tentative de nous immiscer dans ce qui est irréductible à la politique de votre pays, dans les activités qui ne relèvent que de la seule autorité des lois et de la constitution polonaise. Mais c'est pour nous un devoir inaliénable de défendre les droits professionnels et le statut même de nos collègues. J'entends loyalement obéir à ce devoir, en m'efforçant, en même temps, d'écarter toute agitation anti-polonaise, tout geste contraire au respect profond que nous portons à l'originalité de chaque pays.

Excusez-moi de vous avoir si longuement retenu, Monsieur le Ministre, je l'ai fait connaissant par de multiples témoignages, venant de l'Unesco et d'ailleurs, l'efficacité généreuse que vous savez montrer dans de pareilles circonstances.

Persuadé que vous allez comprendre le sens de notre démarche, je fais instamment appel à votre bienveillante autorité, afin que vous trouviez les moyens adéquats pour résoudre les situations que j'ai été amené à vous signaler.

Dans l'attente d'une solution favorable, recevez, Monsieur le Ministre, avec notre espoir confiant, l'assurance de notre profonde considération.

Au nom de l'Association Internationale
des Critiques d'Art
Le président
Dan HAULICA

Dan Haulica

AICA

association internationale des critiques d'art
international association of art critics
asociacion internacional de criticos de arte
11 rue berryer 75008 paris téléphone (1)561.11.68

MOTION

Les critiques d'art réunis à l'assemblée générale de 1983, en Finlande, ont pris connaissance par la section portugaise de l'AICA, que la Biennale internationale de dessin, à Lisbonne, est supendue à cause de l'incendie de 1981, où beaucoup de dessins ont été détruits. Ils reconnaissent l'importance culturelle de cette Biennale et insistent, auprès des autorités portugaises, pour qu'une telle initiative artistique soit poursuivie.

Fernando Pernes
Président de la section portugaise

Rui Mario Gonçalves
Membre de la section portugaise

INFORMATION SUR L'ACTIVITE DES SECTIONS NATIONALES EN I982-I983

L'analyse des rapports d'activité des sections nationales, pour le période I982-I983, porte sur un nombre restreints de pays, sans doute en raison du fait que notre assemblée générale se tient au mois de mai au lieu du mois de septembre. C'est pourquoi sur 48 sections 11 seulement nous ont répondus. Depuis la précédente assemblée générale, ces 11 sections ont réuni leur bureau et convoué une ou plusieurs fois l'ensemble de leurs memebres. La RFA, la RDA, le Chili, I fois ; le Danemark, la Finlande, 2 fois ; les Etats-Unis, 3 fois ; les Pays-Bas, 4 fois ; la France, 5 fois ; la Yougoslavie, IO fois ; l'Irlande chaque semaine ; la Suède chaque mois. Dans ces 11 sections 1 bureau a été renouvelé, celui de la Yougoslavie. Un règlement intérieur est en usage en RFA, au Danemark, aux Etats-Unis, en Finlande, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, en Suède.

Multipliant les initiatives, plusieurs sections nationales ont permis à l'AICA de se manifester publiquement. Des collaborations avec la radio-télévision sont en cours en RFA, en RDA, au Danemark, aux Etats-Unis, en Finlande, en Irlande, en Suède, en Yougoslavie. Des publications collectives ont été entreprises par la RFA, la RDA, les Etats-Unis, la Finlande, les Pays-Bas. Il faut mentionner dans cette rubrique la section irlandaise, qui est parvenue à réaliser, après maintes difficultés, la publication des actes du congrès de I980 à Dublin. Des expositions ont été organisées au Chili, avec le concours de l'AICA, au Danemark, aux Etats-Unis en Finlande, en Yougoslavie. Un prix de la critique est décerné en RFA, aux Etats-Unis, en Finlande et en France.

Des interventions sur le plan syndical nous sont signalées aux Etats-Unis, concernant les droits d'auteurs et en Finlande, concernant les droits d'auteurs et les tarifs de presse en collaboration avec l'Union des journalistes finlandais. Sur un plan plus généralement professionnel, la RFA participe comme membre collectif à différentes organismes officiels. La Suède, pour sa part, est intervenue au sujet de l'art à la télévision, de l'art dans les espaces publics et sur diverses publications artistiques.

Nous avons appris que, sous le patronage de la section roumaine de l'AICA, une importante exposition a eu lieu à Bucarest au Musée du village dur le thème : " Lieu action, et métaphore ", réunissant plus de 40 artistes et des textes de plusieurs critiques, pour un dialogue entre la création contemporaine et le patrimoine de l'art populaire, dans une perspective non seulement esthétique mais largement anthropologique.

Signalons que la section portugaise collabore à la collection " Arte e artistas " publiée à Lisbonne par l'Imprimerie nationale et que l'un des volumes récents contient la réédition de cent préfaces d'expositions de José Augusto França. Mentionnons enfin deux autres éditions : Les Actes du I4ème congrès de l'AICA, " L"influence internationale sur l'art local ", Dublin I980, publiés par la section irlandaise ; la publication par la revue soviétique " Dékorativnoé is iskusstvo SSSR " (Art décoratif de l'URSS), N° 5/306/I983, du colloque " L'art populaire dans la ville contemporaine ", organisé par la commission Art et environnement, à Moscou, Tachkent, I982.